Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

La CCI de Vaucluse perd l'aéroport d'Avignon qui s'envole vers Edeis



Après avoir géré l'aéroport d'Avignon depuis plus d'un demi-siècle, la CCI de vaucluse devrait en perdre la gestion à partir du 1 juin 2027. Un véritable coup de tonnerre dans le ciel de Provence dont les répercussions pour l'établissement consulaire concerneront les mobilités mais aussi le foncier économique voire son équilibre financier.

C'est une histoire de 56 ans qui s'achève. La CCI (Chambre de commerce et d'industrie) de Vaucluse qui assurait la gestion de l'aéroport d'Avignon depuis 1970 va passer les commandes au groupe Edeis spécialisé dans la gestion de plate-forme aéroportuaire (voir encadré : 'Vaucluse : en terrain connu pour Edeis').

Propriété de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'équipement aéroportuaire de la cité des papes est actuellement exploité par la CCI 84 dans le cadre d'une convention de DSP (Délégation de service public) accordée à la Société Aéroports Avignon-Provence (Saap) dont la Chambre consulaire était le seul actionnaire de cette filiale il y a peu encore. Cette concession arrivant à échéance le 31 décembre prochain alors que le nouveau gestionnaire devrait être désigné avant la fin de l'année.

Deux candidats s'étaient présentés sur la piste de décollage : la Société Aéroports Avignon-Provence

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

épaulée par Sealar (voir encadré : 'Tout ça pour ça') et Edeis qui assure déjà la gestion de plus d'une vingtaine d'aéroport dont celui de Nîmes-Garons qu'elle exploitera jusqu'en 2029 au moins.

Vaucluse : en terrain connu pour Edeis

Edeis assure la gestion de 22 aéroports en France et en Outre-Mer. Les plus proches d'Avignon sont ceux d'Aix-les-Milles et de Nîmes-Garons. La gestion du premier a été concédée en 2018 par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) pour une durée de 45 ans. Le second, rebaptisé 'Aéroport de Nîmes-Grande Provence-Méditerranée', est géré par Edeis depuis le 1er janvier 2007. Une mission confiée par le Syndicat mixte de l'aéroport Nîmes-Alès-Camargue-Cévennes pour une durée de 7 ans renouvelée pour une période identique début 2022.

Nîmes où Edeis y développe un autre pan de son activité : la gestion de lieux culturels. Depuis 2021, le groupe a ainsi en charge les Arènes, la Maison Carrée et la Tour Magne. Un savoir-faire qui lui a notamment permis de reprendre l'exploitation du Théâtre Antique d'Orange en 2022 où le groupe a développé un outil de visite en immersion sonore primé au CES de Las Vegas 2023.

Après la cité des princes, Avignon ne sera pas, non plus, une terre inconnue pour Edeis, puisqu'Olivier Galzi, le nouveau maire d'Avignon, en a été le vice-président pendant presque 5 ans. Il a occupé cette fonction au sein du groupe d'ingénierie et de gestion d'infrastructures de juillet 2020 à mars 2025.

> « Faire de l'aéroport une plateforme d'affaires tout en favorisant des activités économiques à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois. »

La DSP joue les prolongations

En attendant, ces derniers jours, il bruissait de plus en plus fort que le Conseil régional aller prolonger provisoirement la DSP et que cette décision aller être officiellement prise lors de la séance plénière de ce vendredi 23 octobre, la première placée sous la présidence de François de Canson, nouveau président de la Région Sud.

Si effectivement la fin de la DSP va jouer les prolongations en étant reporté finalement jusqu'au 31 mai, c'est une autre décision de la Région Sud qui est tombée aujourd'hui : 'le choix du nouveau délégataire de la délégation de service public de l'aéroport d'Avignon' pour la période 2027-2037. Et c'est Edeis qui rafle la mise pour une durée de 10 ans via la société Edeis aéroport-Avignon Provence.

Une décision prise ce jour en commission permanente avec l'objectif « de faire de l'aéroport une plateforme d'affaires, s'inscrivant dans une stratégie volontariste de décarbonation » ainsi « que de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

poursuivre le développement domanial tout en favorisant des activités économiques à haute valeur ajoutée et créatrices d'emplois ».

Aéroport d'Avignon : Renaud Muselier promet que rien ne se fera sans Avignon

Une offre irrégulière pour la CCI 84

Pour la CCI 84, le coup est rude et ce d'autant plus que la commission a jugé que son offre était irrégulière. En effet, dans sa proposition finale, la Société Aéroports Avignon-Provence-Sealar, qui portait le dossier pour le compte de l'établissement consulaire vauclusien, aurait « remis un projet de contrat modifié à de nombreux endroits ».

Des « changements contractuels substantiels » en contradiction avec l'article 8 du règlement de la consultation. Une inconséquence qui coûte cher. Exit donc la CCI qui laisse Edeis, seul sur la ligne de départ, et surtout, seul sur la ligne d'arrivée.

Une anomalie dans la procédure ?

S'il n'y a, à cette heure, aucune réactions officielles, en coulisse, une fois l'état de sidération passé, on s'interroge déjà sur les raisons de cet échec. Dans l'attente de trouver les coupables de cette gabegie, certains tentent d'imaginer comment remettre en selle la CCI de Vaucluse.

Une petite lueur d'espoir : la date de remise des candidatures et des offres initiales avait été fixée au lundi 20 avril 2026 à 16h. Pourtant, l'accès à la procédure de candidature à cette convention de délégation de service public n'était étrangement plus accessible depuis le vendredi 17 au matin sur Sud Marchés publics, la plateforme d'appels d'offre de la Région. L'usage voulant que ce type d'annonce reste accessible jusqu'à la fin du délais de clôture de procédure. Une anomalie suffisante pour justifier le bienfondé d'un recours afin de récupérer la gestion de cet équipement de transport conforté l'an dernier dans sa mission d'intérêt général ?

Cela sera certainement à la nouvelle équipe d'élus d'Anne Benedetti, la nouvelle présidente de la CCI 84 ayant prises ses fonctions alors que la procédure était finalisée, de trancher.

La Chambre n'avait pourtant pas ménagé ses efforts en défendant auprès de la Région les aspects financiers et techniques de son dossier le 10 juillet dernier. Elle avait récidivé le 17 juillet suivant avec la présentation des points juridiques avant de déposer son dossier définitif avant le 31 août. Cela n'aura finalement servi à rien car qu'il ne sera pas évalué sur le fond puisque sa forme n'est pas recevable pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

assurer la gestion de cette infrastructure aéroportuaire regroupant près de 400 emplois sur les 180 hectares du site.

De son côté, Edeis s'engage à financer des travaux d'aménagement du site à hauteur de 1,7M€. Dans le même temps, le montant des redevances domaniales et d'affermage qui seront versés à la Région est estimé à 1,59M€. Au total, sur la durée du contrat, le montant prévisionnel des redevances versées à la Région devrait s'élever à 2,26M€.

Ironie du sort, le 1er juin 2027 c'est donc presque jour pour jour que 57 ans après, Edeis prendra le relais de la CCI de Vaucluse qui assurait la gestion de l'aéroport d'Avignon suite à un arrêté d'occupation temporaire datant du 25 mai 1970.

Laurent Garcia

Tout ça pour ça !

Comme nous l'avons évoqué régulièrement dans nos colonnes, l'aéroport d'Avignon est au cœur des récentes crises de gouvernance de la CCI de Vaucluse ces derniers mois. D'un côté, il y avait Gilbert Marcelli, l'ancien président débarqué fin janvier dernier suite à la mise sous tutelle de la Chambre vauclusienne qui souhaitait impérativement que la Société Aéroports Avignon-Provence (Saap) reste une filiale détenue à 100% par la CCI 84. De l'autre, une partie de son administration voulait absolument faire rentrer dans le dossier de la future DSP, la Sealar (Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux). Une structure créée en 2019 par les CCI d'Aix-Marseille-Provence et du Finistère afin de notamment gérer des plateformes aéroportuaires régionales. En novembre dernier, en prenant 46,5% du capital, CCI France est devenu le premier actionnaire de Sealar dont le président est Jean-Luc Chauvin, également président de la CCI Aix-Marseille-Provence.

Concomitamment, c'est à ce moment-là que Gilbert Marcelli a connu sa seconde crise de gouvernance ayant débouché sur son éviction.

Le champs désormais libre, Sealar a pu faire son entrée dans le capital de la Saap.
« Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI 84 afin que le Vaucluse garde la DSP de cet aéroport », ne s'en cachait d'ailleurs pas Daniel Margot dans un entretien accordait en janvier à nos confères de La Provence. Quelques jours plus tard, celui qui est président de la CCI Paca devenait membre de la tutelle de la CCI 84. Dans la foulée, Sealar entend prendre 80% du capital de la Société Aéroports Avignon-Provence. Finalement, ce ne sera 'que' 50%. Dans le même temps, la Chambre de commerce de Vaucluse souhaite rentrer dans le capital (à hauteur de 20 000€ ?) de la SCIM (Société Consulaire Infrastructures et Mobilités), une structure par actions simplifiée unipersonnelle créée par CCI France où les CCI faisant appel aux services de Sealar prennent une participation.

En février, Daniel Margot confirme sa démarche à nos confrères des Nouvelles Publications : « Pour les DSP, nous devons répondre de façon plus cohérente, parfois en consortium ou via la société Sealar pour

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

gérer des aéroports intermédiaires. De cette façon, nous pourrions répondre à de nouveaux appels d'offre afin de gérer des équipements publics de taille plus petite. »

Malgré ces efforts de mutualisation, c'est finalement Edeis qui va prendre les airs avec l'aéroport d'Avignon. La faute à un dossier qui s'est crashé en vol.

Le ministre des transports conforte la mission d'intérêt général de l'aéroport d'Avignon

CCI de Vaucluse : 'Bienvenue chez les Tuche'



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Comme vient de le révéler notre confrère de *La Provence*, la CCI de Vaucluse devrait être mise sous tutelle d'ici la fin de la semaine. Une situation quasi inédite, dont seul notre département a le secret. S'il est encore difficile de mesurer l'impact de cette nouvelle, les enjeux sont de taille pour notre territoire. Avec les éventuelles perspectives de fusion consulaire à l'horizon 2028, cet épisode marque très probablement la fin de la Chambre de commerce et d'industrie telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Après 2018, la CCI de Vaucluse va donc réussir l'exploit, pour la deuxième fois, d'être la seule chambre de commerce et d'industrie de France à être mise sous tutelle de l'État pour des problèmes de gouvernance. Effectivement, si cette situation n'est pas inhabituelle en cas de difficultés financières, elle est inédite dans ce cas de figure.
De quoi d'ailleurs recevoir à l'époque une volée de bois vert de la part de Bernard Kleynhoff, président de la Commission développement économique de la Région Sud et patron de l'agence de développement économique de Paca Rising Sud : « La CCI de Vaucluse a surtout permis, pour l'instant, de ridiculiser le monde consulaire, tant au niveau régional qu'au niveau national. » Rien ne semble avoir changé depuis.

2026 plus fort qu'en 2018
Il y a huit ans, ce dysfonctionnement de l'institution consulaire avait pour origine un blocage entre deux camps : la CPME 84, dont le président avait été élu dans un premier temps au bénéfice de l'âge en raison d'une égalité lors du scrutin, et l'UP-Medef d'alors qui, en raison de plusieurs désistements dans la majorité, avait pu se retrouver en situation de bloquer le vote du budget. Une obstruction systématique qui mènera finalement la CCI 84 à une mise sous tutelle de près de trois ans…

Cette année, le Vaucluse fait encore plus fort puisqu'il n'y a même plus besoin d'adversaire pour déclencher cette crise de gouvernance. En effet, c'est désormais au sein du même camp que les élus consulaires se déchirent à qui mieux mieux. Ce sont ainsi les dissensions internes dans la liste « Entreprendre pour vous », ayant largement remporté l'élection de la dernière chance en novembre 2021, qui vont mener à la tutelle d'ici la fin de cette semaine. Comment la CCI 84 a-t-elle pu se retrouver à nouveau dans cette situation ubuesque ? Retour en arrière.

De nombreuses réalisations depuis 2021
À l'automne 2021, trois listes sont en lice : celle de la CPME 84, où Bernard Vergier tente de se succéder, celle de l'UP-Medef portée par Nathalie Czimer-Sylvestre et, enfin, celle d'une troisième voie : la liste « Entreprendre pour vous » de Gilbert Marcelli, alors président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie du Vaucluse (UIMM). Cette dernière réalise quasiment un grand chelem (32 élus sur 34) avant d'intégrer les deux élus UP-Medef dans sa majorité. Dans la foulée, Gilbert Marcelli est désigné président de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse.

Commence alors une mandature dont le bilan est dressé dans un document achevé cet été et intitulé *États des lieux & perspectives*. Il y recense les nombreux événements et initiatives de la CCI de Vaucluse durant cette période comprise entre 2021 et 2026 : Salon de l'entreprise, lancement de l'Académie Vaucluse-Provence, création de la première antenne régionale de l'École supérieure de l'immobilier, développement de nombreuses filières, Nuit de l'orientation, opération Graine de Boss, Ose (mise en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

avant « au féminin » des entrepreneures), Carrefour de l'entrepreneuriat, Trophée du commerce de proximité, Nuit du commerce, chèques cadeaux, salon des mobilités alternatives Innomoov, Club énergie, Écodéfis, Trophée de la RSE, lancement d'un magazine, coopérations franco-chinoise, franco-italienne et franco-marocaine, actions en faveur de l'industrie, du mécénat, de l'innovation, ainsi qu'auprès des collectivités locales…

> Nextech : « L'offre de la CCI 84 apparaît la plus sérieuse. »
>
> *Le tribunal judiciaire d'Avignon*

Nextech et le Quai des saveurs comme détonateur

En façade, l'ensemble des élus consulaires se presse pour apparaître sur les photos de ce compte rendu de 68 pages tout en revendiquant « un excellent bilan » ayant répondu à la quasi-totalité des engagements de campagne de la liste « Entreprendre pour vous ». En coulisse, deux dossiers spécifiques, pourtant votés à l'unanimité, cristallisent peu à peu les tensions entre les élus de la Chambre : la reprise de l'école Nextech et le restaurant Quai des saveurs. L'établissement de formation Nextech, ancien CFAI (Centre de formation des apprentis de l'industrie) créé en 1997, est alors en redressement judiciaire suite à une mauvaise gestion, épinglée notamment par la Chambre régionale des comptes.

> Nextech : la CCI au chevet de la formation industrielle

Considérant que la formation est l'une de ses missions principales, la CCI fait une proposition de reprise pour un montant de 3,83 M€. Elle est actée le 12 novembre 2024 par le tribunal judiciaire d'Avignon qui justifie ainsi sa décision : « L'offre de la CCI 84 apparaît la plus sérieuse. » La CCI, dont le projet était soutenu par plus de 80 % des salariés, s'est engagée à reprendre 55 des 57 salariés. L'offre de la CCI « était socialement la plus généreuse et présentait les meilleures garanties financières », insistait Maître Robert-Louis Meynet, administrateur judiciaire de l'API 84, association gestionnaire de Nextech lors du jugement. De quoi assurer la poursuite de la formation des 230 apprentis alors inscrits, sur les sites d'Agroparc à Avignon et de Pertuis, avec des formations allant du CAP au master, en passant par les BTS et licences professionnelles.

L'autre gros dossier ayant encore davantage creusé le fossé entre les élus concerne le Quai des Saveurs, un restaurant ouvert en entrée de ville en décembre 2024 au réaménagement complet du parvis de la gare centre d'Avignon.

SNCF Gares & Connexions, en charge de la commercialisation du lieu, souhaite en faire un espace de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

restauration. Une cinquantaine de restaurateurs locaux déclinent l'offre. Finalement, Starbucks est en pole position, devant Burger King, pour investir cet espace de 200 m² avec une terrasse attenante de 100 m². Inimaginable pour la Ville d'Avignon, qui a financé 27 % des 20,25 M€ de travaux du chantier. Cécile Helle, maire de la cité des papes, incite alors la CCI à plancher sur le dossier afin d'éviter l'implantation d'enseignes de fast-food en entrée de ville, là où transitent 7 400 voyageurs et 120 trains par jour. Le Quai des Saveurs est sur les rails. « C'est la Ville qui nous a suggéré de nous porter candidat à la gestion de cet espace auprès de la SNCF », rappelait Gilbert Marcelli lors des vœux mutualisés avec le commune en janvier 2024.

Le Quai des saveurs : une concurrence déloyale

Très vite, les opposants dénoncent une concurrence déloyale ainsi que des coûts d'aménagement trop élevés (1,3 M€) pour un site dont la Chambre n'est que locataire. À cela s'ajoute un déficit de 600 000 € pour la première année d'exploitation de ce qui avait été présenté comme « un restaurant d'application constituant une vitrine des savoir-faire de l'EHA (École hôtelière d'Avignon) de la CCI d'Avignon ». Dans les faits, ce sont deux jeunes chefs, Saïd Soumaila et Naël Tamghar, issus de l'EHA qui sont derrière les fourneaux. Ils sont accompagnés en salle par des apprentis de l'école hôtelière. Une aventure encadrée par Patrice Leroy, directeur technique de l'EHA, et Xavier Mathieu, chef étoilé du Phébus à Gordes, également formé à l'École hôtelière de la cité des papes et élu de la CCI de Vaucluse. Malgré le succès du jeune carpentrassien Naël Tamghar au Euroskills 2025, le championnat d'Europe des métiers, les opposants souhaitent arrêter les frais afin de ne pas menacer l'équilibre financier de la Chambre.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le Quai des saveurs est le principal dossier de discorde entre le président de la CCI 84 et ses opposants. Crédit : Quai des saveurs/DR

« Si cela ne fonctionne pas comme prévu, on rectifie le tir. On se comporte en chef d'entreprise », préconise Gilbert Marcelli, qui rappelle que « les taxes de frais de chambre ont baissé de 8,5 M€ en 2010 à 3,6 M€ aujourd'hui. Il faut donc chercher des profits ailleurs et tenter de créer des structures génératrices de ressources afin de pouvoir apporter davantage de services aux entreprises ». Le message ne passe pas davantage auprès des contestataires.

Alerte sur le bureau

En 2024, une première alerte préfigurait la crise actuelle. Bruno Delorme, qui a notamment fait partie des trois membres de la commission d'administration provisoire de la Chambre lors de la mise sous tutelle en 2018, démissionne de ses fonctions de secrétaire au sein du bureau de la CCI 84, constitué alors de sept membres. Quelques mois plus tard, Thierry Francou, PDG d'Eurenco à Sorgues et trésorier de la Chambre, quitte le bureau pour raisons personnelles. Fort imprudemment, ni l'un ni l'autre ne sont remplacés, alors que le bureau ne peut statutairement compter moins de cinq membres. Très fortuitement, ce sont ensuite le secrétaire adjoint, Nordine Saihi (également président de l'U2P du Vaucluse), et le trésorier adjoint, Richard Hemin, patron du Grand Café Barretta à Avignon, qui démissionnent en plein cœur de l'été, juste avant la fermeture estivale de la Chambre. Suite à ces retraits successifs, la préfecture place, le 20 août dernier, la CCI de Vaucluse sous une tutelle renforcée

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

temporaire « pour assurer l'expédition des affaires courantes jusqu'à l'élection d'un nouveau bureau », prévue le 23 septembre 2025.

Bruno Delorme candidat

Une élection où Bruno Delorme se porte candidat. « Lors du début de notre mandat, j'espérais fortement **en** notre capacité à travailler en équipe, en collectif », explique-t-il aux élus consulaires présents pour justifier sa démission en février 2024, avant de regretter que, « même si je sais que les textes sont parfaitement respectés, entre le moment où nous étions informés de tel ou tel projet, souvent important, et le moment où il fallait se prononcer, il n'y avait pas assez de temps consacré à la réflexion ».

> « Il n'y avait pas assez de temps consacré à la réflexion. »
>
> *Bruno Delorme*

Le scrutin est finalement remporté à nouveau par le président sortant, qui recueille 21 bulletins sur les 32 élus titulaires de l'assemblée de la CCI de Vaucluse (9 voix pour Bruno Delorme et 2 abstentions). À la tête d'un nouveau bureau, Gilbert Marcelli fait son mea culpa et promet plus de transparence et de collégialité. Ce dernier déplore cependant que « certains élus votent des décisions à l'unanimité pour ensuite les critiquer ». Plus direct, un nouveau membre du bureau s'insurge en aparté : « Les gens ne participent pas aux réunions de travail et ensuite ils viennent donner des leçons. C'est avant qu'il faut parler, pas après. Mis à part Bruno, qui dit quand il n'est pas d'accord, personne ne dit rien. »

Tous les coups sont désormais 'permis' contre 'les Tuche »

Au lieu d'apaiser la situation, la réélection de Gilbert Marcelli n'a finalement fait que raviver les rancœurs. « Dès le soir du vote en faveur du président, des élus de la Chambre étaient déjà en train de voir comment le "dégommer" », reconnaît l'un des opposants qui, du coup, n'a toujours pas compris leur soutien éphémère à la présidence sortante. Commence alors un travail de sape afin de faire tomber l'assemblée consulaire. En effet, lorsque le nombre de membres d'une chambre de commerce et d'industrie se trouve réduit à moins de la moitié du nombre initial, le préfet se retrouve dans l'obligation de constater la situation par arrêté et d'organiser de nouvelles élections pour la totalité des sièges dans un délai de six mois. Pressions sur les élus de la majorité ainsi que sur leurs proches, insinuations mensongères… Tout est bon pour rallier les indécis, y compris les insultes, pour ceux que leurs opposants appellent « les Tuche ». Dans le même temps, le président de la CCI fait l'objet d'une campagne de dénigrement sur les réseaux sociaux. « Bien évidemment, cela n'a rien de personnel », assurent une partie des détracteurs, sans réel leader désigné ouvertement.

Par ailleurs, une dénonciation anonyme est envoyée, début décembre, au CSE (Comité social et économique) de la CCI PACA par un « collectif de collaborateurs » de la CCI 84, dénonçant des faits « particulièrement préoccupants quant au comportement managérial du président et au climat de travail ». Dans le milieu très feutré des observateurs avisés des dorures consulaires, ce courrier laisse cependant

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

dubitatif : « Un président est en contact quasi exclusif avec les élus, pas les salariés. Tout au mieux, il est en lien avec une petite poignée de cadres. Non : l'éventuel harcèlement des salariés, c'est de la responsabilité directe de la direction générale. »

L'Etat dubitatif devant ces revirements incessants

Au final, 22 élus sont aujourd'hui démissionnaires. De quoi pousser le préfet de région à prendre les mesures nécessaires. « Au vu de ces éléments et de la nécessité pour la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse de retrouver une stabilité dans sa gouvernance et son fonctionnement, j'ai décidé de mettre en place des mesures conservatoires jusqu'à l'installation des nouveaux membres élus de la chambre », explique Jacques Witkowski, le nouveau préfet de Région depuis novembre dernier.

Au niveau des services de l'État, on accueille toutefois ces démissions en cascade avec une certaine circonspection. Pourquoi, dans ce cas, avoir réélu le président sortant ? Et si une nouvelle majorité d'élus émerge, pourquoi ne pas simplement voter contre les décisions qui ne leur conviennent pas ? « Parce que nous ne sommes pas d'accord entre nous, avoue l'un des démissionnaires. Nous ne souhaitions pas forcément une mise sous tutelle, mais nous espérions créer un électrochoc afin d'inciter le préfet de Vaucluse à pousser le président à démissionner. » Peine perdue, puisque, estimant que « si c'était lui le problème », Gilbert Marcelli avait déjà proposé, sans succès, sa démission le 10 décembre dernier.

Un duo qui se déchire

Il faut peut-être chercher ailleurs une partie de ces inexplicables crispations, notamment dans les relations de plus en plus tendues entre le président et son directeur général, Tomas Redondo. Le duo, quasi filial, s'est constitué alors que le premier était président de l'UIMM 84 et que le second en est devenu le secrétaire général sous son égide. Une relation de confiance telle qu'au départ de Michel Maridet, l'ancien DG de la CCI de Vaucluse, c'est tout naturellement qu'il est nommé à ce poste début 2023. La situation se complique en début d'année dernière lorsque le DG voit son permis de conduire suspendu trois mois, suite à un grand excès de vitesse. Après avoir maladroitement tenté, sans succès, d'intervenir auprès des services de la préfecture de Vaucluse, il continue d'utiliser sa voiture de fonction. La nouvelle, portée à la connaissance du président seulement il y a quelques semaines, entraîne une demande d'explications auprès des élus consulaires. Mi-décembre, dans un courrier adressé à ses élus, le président s'étonne de « ce comportement » qu'il considère comme « irresponsable » et qui aurait pu « entraîner des conséquences financières pour la CCI » en cas d'accident. Et ce, d'autant plus que plusieurs élus lui auraient indiqué que cette situation « était un secret de polichinelle ». Personne ne se bouscule cependant pour confirmer par écrit qu'il a pu couvrir un délit.

Les opposants estiment qu'il s'agit d'une manœuvre échappatoire afin de détourner l'attention : créer un écran de fumée pour faire porter la responsabilité « à celui qui a permis à tous d'être élus ». Un avis que ne partagent peut-être pas les services de l'État en Vaucluse, particulièrement contrariés par cette désinvolture, d'autant qu'un sérieux contentieux financier et juridique avec l'UIMM PACA, l'ancien employeur du DG de la CCI 84, vient envenimer les choses.

« Il n'y a que des perdants . »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Daniel Margot, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paca

Il semble désormais que la messe soit dite. Côté présidence, « il faut que ce mauvais chapitre du livre de la CCI de Vaucluse se referme, car il n'y a que des perdants », confirme Daniel Margot, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les colonnes de *La Provence* ce week-end. « Il faut passer à autre chose et avancer. On ne peut pas continuer comme cela », insiste le patron des CCI de la région, qui prône un apaisement et reste dans les starting-blocks afin que ses équipes participent à la gestion de la CCI 84 dès que le préfet de région en aura signifié officiellement la tutelle.

Lancement d'une procédure de licenciement

Côté direction, « un cadre de la CCI se doit d'afficher un devoir d'exemplarité, surtout un directeur général », tranche sans ménagement un élu consulaire régional. En conséquence, Daniel Margot a lancé début janvier auprès de CCI France une procédure de « rupture de la relation de travail avec le directeur général de la CCI de Vaucluse » pour motif « disciplinaire ». À l'image des ruptures conventionnelles des DG de la CCI de la Drôme il y a quelques semaines, et de la CCI de l'Ardèche il y a quelques mois, CCI France devrait donc valider rapidement la fin du contrat du directeur général de la Chambre vauclusienne. Une démarche d'autant moins **coûteuse** aujourd'hui que les postes d'encadrement consulaires sont désormais régis par le droit privé, contrairement aux anciens statuts plus avantageux.

Qui va désormais piloter la CCI de Vaucluse ?

Suite à la démission d'une majorité d'élus de la CCI 84, le préfet de région va donc appliquer les articles L.712-9 et L.713-5 du Code du commerce. Dans ce cadre, une commission provisoire sera mise en place afin « d'expédier les affaires courantes jusqu'à l'élection des nouvelles instances ». Toujours selon le Code du commerce, et selon l'article R.712-5, du Code du commerce. Dans ce cadre, une commission provisoire sera mise en place afin « d'expédier les affaires courantes jusqu'à l'élection des nouvelles instances ». Toujours selon le Code du commerce, et selon l'article R.712-5, cette commission doit compter entre 3 et 11 membres, désignés parmi les anciens élus de la CCI de Vaucluse ainsi que ceux de la CCI de région. Celle mise en place en Vaucluse devrait compter 4 à 5 membres. L'un des membres de la commission est désigné, par l'autorité de tutelle, comme ordonnateur, et un autre comme trésorier. Une fois que le préfet de région aura acté la dissolution de l'ancien bureau, « il ne faudra que quelques jours pour installer la nouvelle commission », précise Daniel Margot.

Le président de la commission sera alors tenu de fournir régulièrement au préfet de région, via le préfet de Vaucluse, les informations sur le fonctionnement de l'établissement public et les conditions dans lesquelles sont expédiées les affaires courantes. Ces mêmes informations devront aussi être communiquées à Alain Di Crescenzo, président de CCI France et au président de la CCI Paca.

Et si cela précipitait la fusion avec la CCI d'Arles ?

Le Code du commerce est extrêmement clair : « Une chambre de commerce et d'industrie territoriale dont l'assemblée générale a été dissoute peut être transformée, par décret, en chambre de commerce et d'industrie locale sans que cette transformation ait été préalablement prévue dans le schéma directeur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

de la chambre de commerce et d'industrie de région, après consultation du président de la chambre de commerce et d'industrie de région à laquelle la chambre est rattachée et du président de CCI France. » Lassés par les atermoiements de la CCI de Vaucluse, qui est une CCIT (pour territoriale), les responsables consulaires régionaux et nationaux pourraient être tentés de siffler la fin de la récréation. Bernard Kleynoff de transformer la CCI de Vaucluse en CCI locale, c'est-à-dire sans personne morale et rattachée à la CCI régionale, soit, éventuellement, ce qu'appellent certains élus de leurs vœux : fusionner la CCI de Vaucluse avec celle du Pays d'Arles. » Lors de la mise sous tutelle en 2018, Marc Chabaud, élu de la CCI d'Arles, avait intégré la commission d'administration provisoire de la CCI 84. Il y a fort à parier qu'avec les similitudes de profils et la proximité des territoires économiques, un élu de la Chambre du Pays d'Arles puisse, à nouveau, faire partie de l'aventure tutélaire vauclusienne. Peut-être y apportera-t-il un peu de la stabilité de la CCI outre-Durance.

Du provisoire pour combien de temps ?

Selon la réglementation, une fois la commission provisoire installée, le préfet de région dispose de six mois pour procéder à de nouvelles élections afin de renouveler la totalité des 34 sièges de la CCI 84, dont les six membres qui siégeront également à la CCI de région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce dernier espérerait que ce scrutin puisse se tenir avant l'été. Un délai qui semble difficilement tenable aujourd'hui. En effet, le calendrier électoral national (municipales puis sénatoriales) laisse peu de place à la tenue d'une élection en 2026, même consulaire. C'est d'ailleurs pour cette raison que le renouvellement général des membres de l'ensemble des CCI de l'Hexagone, prévu initialement fin 2026, a été reporté à la fin de l'année prochaine (NDLR : la mesure est également valable pour la totalité des Chambres de métiers et de l'artisanat). Autre frein technique : les listes électorales des ressortissants consulaires n'ont pas été réactualisées depuis 2019. Leur mise à jour devrait nécessiter plusieurs mois, suffisamment, en tout cas, pour dépasser largement le délai de six mois prévu par les textes.

« Le gouvernement fait tomber le tabou de la fusion des CCI et des chambres de métiers. »

Pas sûr, d'ailleurs, que des élections consulaires puissent même être organisées en 2027 en raison de la présidentielle, puis de très probables législatives qui suivront. Idem en 2028 avec les départementales et les régionales. Le calendrier électoral laisse ainsi peu de place, et ce d'autant plus qu'à cela s'ajoute l'éventuelle fusion entre les CCI et les Chambres de métiers. Ce vieux serpent de mer n'est plus un sujet tabou aujourd'hui. Dans une note adressée il y a quelques jours seulement par le Premier ministre Sébastien Lecornu à une vingtaine de ministres, le gouvernement envisage très sérieusement la création de chambres économiques. L'idée, qui fait partie d'une feuille de route regroupant 70 mesures destinées à rendre l'action publique plus simple et efficace, souligne la convergence croissante des missions confiées aux Chambres de commerce et d'industrie et aux Chambres de métiers et de l'artisanat.

Le but ? Aller vers un guichet unique pour les TPE-PME dans un secteur où les différences de compétences opérationnelles entre les réseaux consulaires ne sont pas toujours très lisibles. Autre objectif de la mesure : mutualiser les moyens et rationaliser les implantations afin de réaliser des économies budgétaires, à l'heure où l'État a tendance à ponctionner allègrement les moyens alloués aux

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

chambres consulaires.

Une mise en sommeil de 30 mois déjà
Bref, plus le scrutin en Vaucluse se rapprochera, dans le temps, de l'élection générale de l'ensemble des CCI de France, moins les services de l'État dans le département seront enclins à organiser une consultation dont le coût est de l'ordre de 100 000 €.

De toute façon, la CCI de Vaucluse a déjà connu des périodes de « glaciation » bien plus longues que les six mois initialement annoncés. Ainsi, de 2018 à 2020, entre mise sous tutelle renforcée et report des élections successifs par Pierre Dartout, alors préfet de région, la Chambre vauclusienne aura été mise en sommeil pendant près de 30 mois !

Paralysie décisionnelle : l'aéroport d'Avignon et le port du Pontet en première ligne
Une paralysie décisionnelle qui tombe mal, car, en dehors des affaires courantes, la CCI de Vaucluse a plusieurs dossiers majeurs en cours pour le territoire. En premier lieu, l'aéroport d'Avignon, dont la DSP (délégation de service public) doit normalement être renouvelée fin 2026. L'infrastructure aéroportuaire, regroupant près de 400 emplois sur les 180 hectares du site, semble aiguiser les appétits, notamment ceux de Sealar (Société d'exploitation et d'action locale pour les aéroports régionaux). Créée en 2019 par les CCI d'Aix-Marseille-Provence et du Finistère, la structure gère actuellement sept plateformes aéroportuaires régionales (Poitiers, Vannes, Le Havre, Rouen, Deauville, Caen et Morlaix), pour un chiffre d'affaires de 13 M€ en 2025.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La gestion de l'aéroport d'Avignon par la CCI de Vaucluse sera l'un des enjeux majeurs de la gouvernance provisoire qui va se mettre en place. Crédit : DR/CCI84

Depuis le 25 novembre, avec 46,5% du capital CCI France est devenu le premier actionnaire de Sealar dont le président est Jean-Luc Chauvin, également président de la CCI Aix-Marseille-Provence.
« Nous nous appuierons vraisemblablement sur une candidature conjointe entre CCI France et la CCI 84 afin que le Vaucluse garde la DSP de cet aéroport », confirme Daniel Margot dans son entretien avec La Provence. Cette régionalisation à pas feutré inquiète toutefois plusieurs collectivités vauclusiennes qui scrutent avec attention à qui sera attribuée la DSP de cet équipement structurant aujourd'hui piloté par la Saap (Société aéroport Avignon Provence), une Société par actions simplifiée unipersonnelle (Sasu) détenue à 100% par la CCI 84

Exploité par la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse depuis 1961, le port du Pontet craint aussi cette mise entre parenthèse. S'il n'y a pas d'inquiétude quant à la gestion confié par la CNR (Compagnie nationale du Rhône) jusqu'à fin 2040, l'aménagement des 12 hectares (dont 4,7 ha appartiennent à la CCI) de l'ensemble de la zone fait l'objet d'une étude devant déboucher sur un appel à projet début 2027. La mise au point mort de ces projets constituerait sans nul doute un coup dur pour l'économie vauclusienne qui s'en passerait bien.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« On se demande si les Chambres consulaires servent vraiment à quelque chose. »

Le risque que les intérêts de la région passent avant ceux du Vaucluse

« La mise sous tutelle ne veut pas dire que les sujets majeurs ne seraient pas traités, assure un élu de la CCI région. Si le préfet l'autorise, les dossiers exceptionnels pourront être traités. » Pour cela, c'est le préfet de Vaucluse qui aura la main afin d'autoriser, ou non, d'aller plus loin. Le risque étant qu'ils soient ensuite prioritairement traités dans l'intérêt de la région plutôt que ceux du Vaucluse.

Au final, ces nouvelles péripéties consulaires donnent à nouveau un visage déplorable du monde économique vauclusien.

« Cela donne également une très mauvaise image des autres chambres de commerce », confirme agacée une élue d'une des CCI voisines.

Du côté de certains élus démissionnaires on commence à comprendre les conséquences de la politique de la chaise vide et on regrette déjà d'avoir abandonné son siège. Parmi eux, on voudrait revenir sur sa décision : trop tard…

« Quand on voit comment cela se passe, on se demande si les Chambres consulaires servent vraiment à quelque chose », expliquent-ils. Les 125 collaborateurs de la CCI de Vaucluse apprécieront. Avec des taux de participation de 20,60% en 2010, 16,80% 2016, 8,57% en 2020 et enfin 7,27% en 2021 comment leur donner tort cependant…

Laurent Garcia

Déontologie : juge et partie ?

Un temps en lien avec la CCI de Vaucluse, l'actionnaire principal de L'Echo du mardi a été en pourparlers pour une reprise de notre média par la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse.

Pour être menée à bien, cette éventuelle opération inédite entre un corps intermédiaire constitué par un établissement public comme la CCI 84 et un média comme le nôtre, devait recevoir de nombreuses autorisations administratives. Ce qui fut fait avec l'aval successif de la DDFIP (Direction départementale des finances publiques) de Vaucluse, de celle de la Direction régionale des finances publiques de Provence-Alpes-Côte d'Azur, des services de la préfecture de Vaucluse et de ceux de la Région Paca, le SGAR (Secrétariat général pour les affaires régionales) chargé du contrôle de légalité du processus ainsi que pour finir le préfet de région.

Pour l'Echo du mardi, l'intérêt de l'opération aurait résidé dans la possibilité de conserver l'indépendance et l'enracinement dans son territoire du dernier journal d'annonce légale vauclusien dans un secteur en phase 'd'ubérisation' tout à l'adossant à une structure solide.

Pour la CCI 84, l'accès au marché des annonces légales via son centre de formalités des entreprises de la Chambre territorial vauclusienne, puis ceux de la CCIR Paca et potentiellement de CCI France aurait constitué un formidable levier de revenu à l'heure où les budgets consulaires se réduisent comme 'peau de chagrin'.

Finalement, l'opération n'aura pas lieu en raison de désaccords techniques et financiers. De quoi assurer, une pleine liberté rédactionnelle à l'Echo du mardi qui, déontologiquement, a fait preuve de distance concernant certains éléments de l'actualité non factuelle de la CCI 84.

Ces circonstances nous ont toutefois permis d'observer 'la machinerie' CCI depuis l'intérieur. De quoi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

constater que cette potentielle acquisition a été votée à l'unanimité en juin dernier par certains élus consulaires trouvant que « cette opération constituait une formidable opportunité pour la CCI » tout en étant capables de dire exactement l'inverse quelques dizaines de minutes plus tard à d'autres interlocuteurs.

Pertuis : une alliance renforcée entre la Mairie et l'Académie Vaucluse Provence pour booster l'emploi et la formation

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



La Chambre de Commerce et d'Industrie de Vaucluse, via son Académie Vaucluse Provence, a accueilli, le 28 octobre, Roger Pellenc, maire de Pertuis, pour une rencontre consacrée au développement de la dynamique emploi-formation sur le territoire. Objectif ? Formaliser une coopération au service des entreprises locales et des futurs talents.

Sur le campus de Pertuis, rue Philippe de Girard, la CCI de Vaucluse a réuni acteurs publics et représentants du monde économique autour d'un objectif commun : renforcer la synergie entre les besoins des entreprises et l'offre de formation locale. Aux côtés de Roger Pellenc, maire de Pertuis, se trouvaient Annie Amarouche, adjointe déléguée au Développement économique, à l'Emploi et à la Formation, ainsi que Christophe Suteau, conseiller municipal en charge des relations avec ITER/CEA. L'Académie Vaucluse Provence était représentée par Damien Naviliat, manager du pôle numérique, et Fabienne Geffroy, conseillère entreprises.

La formation, clef de voûte du futur

Au cœur des échanges : la présentation des formations dispensées sur le campus pertuisien, spécialisées

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

dans les domaines de la vente-distribution, du développement durable et surtout du numérique, secteur clé du bassin économique local. Les parcours proposés – du titre professionnel au Bac +5 – couvrent des compétences recherchées en cybersécurité, intelligence artificielle, développement de solutions numériques ou encore gestion de systèmes informatiques. Autant de formations adaptées à un territoire marqué par la présence d'entreprises innovantes et industrielles.

Mettre au jour les leviers de collaboration
Cette rencontre a également permis d'identifier de nouveaux leviers de collaboration pour les prochains semestres, notamment autour des filières du numérique, de la transition énergétique et du développement durable. L'enjeu : soutenir l'attractivité économique du territoire en accompagnant les entreprises dans leurs recrutements et en facilitant l'accès à la formation pour les jeunes, les salariés et les demandeurs d'emploi.

Tisser de solides partenariats pour de futures collaborations
La discussion s'est conclue sur une volonté partagée de poursuivre ce travail partenarial entre la Mairie de Pertuis et l'Académie Vaucluse Provence. Tous ont exprimé leur détermination à faire de Pertuis un territoire moteur de la formation et de l'emploi. Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse, a tenu à remercier chaleureusement Roger Pellenc pour « la qualité de cette rencontre et la richesse des échanges ».
Mireille Hurlin

CCI Paca et Avignon, le grand chamboule tout de l'été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Il n’y a plus que trois membres sur sept au Bureau de la Chambre de commerce et d’industrie de Vaucluse. Les nouvelles élections pour élire le Bureau interviendront le 23 septembre prochain. Fin juillet, Philippe Renaudi, président de la CCI Provence-Alpes-Côte d’Azur démissionnait, là encore de nouvelles élections sont prévues à l’automne, pour élire le nouveau président pour moins de deux ans.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



CCI 84 Copyright MMH

Après les démissions de Bruno Delorme, dirigeant de la société Béton Sud 84 -et secrétaire du Bureau de la CCI 84- intervenue en 2024 puis celles, le 30 juin de Thierry Francou –trésorier et président d'Eurenco- et, enfin de Nordine Saihi, secrétaire-adjoint président de l'U2P Vaucluse et de Richard Hémin, trésorier-adjoint du bureau et patron du Grand Barretta, le 6 août, la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse ne dispose plus de quorum -nombre minimum de membres présents pour délibérer- pour le Bureau et donc d'instance décisionnelle. L'institution est donc passée sous tutelle de la préfecture de Provence-Alpes-Côte d'Azur le 20 août.

De nouvelles élections

Une mesure temporaire selon le président Gilbert Marcelli qui, sans Bureau, ne peut plus œuvrer comme il l'entend. Pour mémoire, la CCI de Vaucluse avait été mise sous tutelle entre 2018 et 2021 suite à 'la querelle des chefs' qui opposait Jacques Brès, ancien président de la fédé BTP 84 et du Médef Vaucluse, à Bernard Vergier, président de la CPME 84, tout deux en lice pour la présidence de la CCI 84, notamment

pour une remise en cause des élections.

Plus d'amplitude pour la formation
La CCI de Vaucluse avait racheté, via l'Académie Vaucluse Provence, Nextech, en novembre 2024. En effet, le Tribunal judiciaire d'Avignon avait retenu l'offre de la CCI de Vaucluse, parmi 4 autres candidats repreneurs, lui attribuant ainsi la reprise de l'école Nextech (informatique, industrie, chaudronnerie). Lors du vote des salariés, ces derniers s'étaient prononcés à 81,8% en faveur de l'offre de la CCI Vaucluse. En difficulté à la suite de dysfonctionnements financiers et de gouvernance, la société de formation avait été placée en août 2024 en redressement judiciaire.



Le Quai des saveurs Copyright MMH

Création du Quai des saveurs
Egalement, la Cci de Vaucluse a créé, en juin 2024, Le quai des saveurs, restaurant bistronomique où apprentis et étudiants en restauration issus de l'Académie Vaucluse Provence font leurs premières armes.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Les prochaines élections de la CCI, pour élire le Bureau, auront lieu le 23 septembre prochain. Gilbert Marcelli, ancien président de l'UIMM 84 –Union des industries et métiers de la métallurgie de Vaucluse, qui a fusionné en juillet 2023 avec l'instance Alpes-Méditerranée-, avait été élu à l'unanimité –des 34 membres titulaires- en novembre 2021. Désormais, les membres restants du bureau sont Catherine Panattoni, vice-présidente 'Services' et Dominique Damiano, vice-président 'Commerce', et bien sûr le président, Gilbert Marcelli.

De nouvelles élections

Désormais, en l'absence de quorum, due à des démissions en chaîne, la CCI de Vaucluse devra se plier à l'organisation d'une Assemblée générale extraordinaire ou à des élections anticipées pour renouveler les membres du Bureau, qui désigneront ou conforteront, à leur tour, le président. Pour mémoire, le Bureau détermine les orientations stratégiques de la CCI, vote le budget et les comptes et adopte tous les actes de l'établissement public. L'organisation, les élus et les collaborateurs de la CCI de Vaucluse ici.

Concernant la CCIR Paca

Concernant la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Philippe Renaudi a démissionné fin juillet ainsi que de ses mandants consulaires. L'intérim est assuré par Daniel Margot, 1er vice-président de la CCI des Alpes-de-Haute-Provence pour deux mois, le temps de mettre en place de nouvelles élections –organisées par la Préfecture de Région- pour nommer les membres, le bureau et le nouveau président pour deux ans.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Le Quai des saveurs Copyright MMH

(Vidéo) Lors de sa 3e « Nuit du Commerce », la CCI de Vaucluse annonce un HUB du commerce de demain

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Devant un parterre de personnalités politiques et économiques, au Château Saint-Laurent de Morières acquis il y a quelques mois par Tony Parker, le président de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse, Gilbert Marcelli, comme à son habitude, a été direct et convaincant.

Dans un monde concurrencé par internet, une pèriode de mutations urbaines, une perte d'attractivité des centres-villes, il a voulu faire de cette 3e Nuit du Commerce, après celles de Lacoste et Uchaux, un moment de prise de conscience collective et d'espoir, en présence, notamment du Président National des Chambres de Commerce, Alain Di Crescenzo et de la Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Dominique Santoni.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



De gauche à droite, **Jérome Pelletier, consultant en communication; Gilbert Marcelli, Président de la CCI de Vaucluse; Renaud Sore-Larregain, Président de l'Observatoire des Centres-Villes; Pierre Alzingre; Foudil Meddahi, gérant de Hypnotik.fr; Alain Di Crescenzo, Président de CCI France; Sabine Roussely, secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse; Nordine Saihi, Président de l'U2P Vaucluse, Dominique Santoni, Présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Tomas Redondo, directeur général de la CCI de Vaucluse et Eric Ferrières, directeur général de la CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur.**
CCI84/Najim Barika

« Nous sommes ici pour parler du rôle-clé du commerce de proximité, le défendre en innovant, mettre en avant un commerce humain, engagé, moderne. Ce n'est pas qu'une activité économique, c'est un lieu social, la marque d'une identité locale, d'une tendance vivante dans nos rues, nos marchés, nos places de villes et de villages. Gilbert Marcelli poursuit : « Le commerce de proximité compte, il peut devenir un lieu majeur de transformation économique et sociale. Nous ne devons pas être des spectateurs mais des acteurs de l'économie. D'ailleurs, chaque année nous accompagnons 2 à 3 000 commerçants dans la création de leur entreprise, de leur magasin, dans la transition numérique. Nous avons créé les Eco-défis pour les encourager à une consommation responsable, durable, locale. Nous publions des analyses de terrain, des cartes sur les flux. Le commerce est en constante transformation. Elle ne se décrète pas mais

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

elle doit être soutenue dans son évolution sans perdre son âme ».



©CCI84/Najim Barika

A ce moment-là, face aux 300 invités, le président de la CCI fait une annonce majeure : « En 2026, nous allons ouvrir le HUB. Un lieu totalement nouveau, pensé pour vous et surtout avec vous, les commerçants! Ce ne sera ni une salle de réunion supplémentaire, ni un Nième bureau administratif mais un espace novateur qui réunira l'ensemble de l'écosystème nécessaire à l'entreprenariat et à l'innovation avec des espaces créatifs, numériques, de design. Il sera en lien avec notre Pôle Industriel d'Agroparc qui accueilera un Centre de Recherche et de Développement pour un prototype plus abouti (usinage, métallurgie, électronique), un incubateur, il soutiendra les start-up avec des spécialistes de levées de fonds. Bref, il répondra aux enjeux urgents de la réindustrialisation de la France ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



©CCI84/Najim Barika

Pour Gilbert Marcelli, il s'agira « D'un véritable laboratoire de commerce vivant, accessible. D'une fabrique d'adaptation continue avec expérimentation de concepts, ateliers collaboratifs, coaching adapté, kits pratiques, tout ce qu'il faut pour passer à l'action. Un lieu d'intelligence collective puisque la CCI 84 souhaite ardemment que le Vaucluse devienne une terre d'expérimentation nationale pour la revitalisation des centres-villes, un laboratoire vivant de solutions pour le commerce de demain. Si nous ne voulons pas subir l'avenir, écrivons-le, faisons-le tous ensemble! ».

> « Tout concourt à faire du Vaucluse un catalyseur pour des solutions innovantes. »
>
> *Alain Di Crescenzo, Président de CCI France*

De son côté, l'invité d'honneur de cette « 3ème Nuit du Commerce », le président national de CCI France, Alain Di Crescenzo a salué le ton responsable du président vauclusien, comme les solutions qu'il

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

propose. « Tout concourt à faire du Vaucluse un catalyseur pour des solutions innovantes ». Effectivement, le commerce peut vivre encore demain, mais autrement. Et comme « Le Vaucluse a du talent », il peut inspirer le reste de l'hexagone.

Salon de l'agriculture : le Vaucluse tire son épingle du jeu



En raison de la rotation de l'emplacement des stands mise en place par les organisateurs du Salon international de l'agriculture (SIAL), le Vaucluse, tout comme l'ensemble de la Région Sud, ne disposait pas forcément de la meilleure exposition à l'occasion de cette édition 2025.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Pour autant, le Département a su mettre en avant une nouvelle fois de plus la qualité de la production des agriculteurs vauclusiens. Le tout, en s'appuyant sur la complémentarité de partenaires locaux comme la CCI 84 tout particulièrement.

C'est Alexandre de Zordi, le brasseur du Ventoux qui le montre avec la photo qu'il a prise dimanche à 15h : « Regardez, personne dans les allées du Hall 7, les parisiens sont en vacances scolaires, ils ont dû partir au ski, du coup personne ne vient Porte de Versailles. L'an dernier, au même moment, il y avait un monde fou à notre stand pour déguster, pour nous interroger sur nos bières, comme la '1912', en hommage à l'altitude du Géant de Provence, ils étaient quatre fois plus nombreux. On était dans le Hall 3, bien mieux placé sur le trajet de déambulation des visiteurs. Une année sur deux, les organisateurs alternent le placement des régions, là c'est vraiment mauvaise pioche » regrette le jeune patron. Il a produit 3 700 hectolitres en 2024, « En plus, le marché se tasse, -8% au niveau national, les gens ont tendance à consommer du sans alcool » explique-t-il.



Alexandre de Zordi de la brasserie du Mont Ventoux. Crédit : Andrée Brunetti/L'Echo du mardi

> « Nous sommes montés à Paris pour jouer collectif avec le Conseil départemental de Vaucluse. »
>
> *Gilbert Marcelli, président de la CCI 84*

Un peu plus loin, Gilbert Marcelli, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie est plus optimiste. « Nous sommes montés à Paris pour jouer collectif avec le Conseil départemental de Vaucluse. Ensemble on concrétise des actions, pour la première fois, on a transporté avec nous l'Ecole hôtelière d'Avignon dont sont issus nombre de chefs étoilés. Le chef Patrice Leroy, Maître-cuisinier de France et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Disciple d'Escoffier est aux fourneaux du 'Quai des Saveurs', notre stand qui tourne tous les jours au Salon de l'Agriculture et propose aux visiteurs des plats frais, de saison, à base de produits 100% nature de Vaucluse. »



Pour la première fois, la CCI de Vaucluse a transporté son Ecole hôtelière d'Avignon sur le stand du Vaucluse lors d'un SIAL. Ici, le chef Patrice Leroy, Maître-cuisinier de France et Disciple d'Escoffier. Crédit : DR/Facebook de la Chambre d'agriculture 84

« L'agroalimentaire est la première activité de Vaucluse, poursuit le président de la CCI 84. La filière représente 23% de ses emplois et 10% de son chiffre d'affaires, plus d'un milliard d'euros. Notre école des Fenaisons forme 600 apprentis par an qui trouvent immédiatement du boulot. Nous les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

accompagnons, nous les amenons à avoir confiance en eux, à créer leur entreprise, nous leur transmettons le sens du savoir bien faire. La preuve : nous avons ouvert en décembre un restaurant bistronomique flambant-neuf devant la gare d'Avignon, au cœur de la Cité des Papes. Il est tenu par un jeune chef de 26 ans, Saïd Soumaila qui connaît un réel succès. »



La présidente du Conseil départementale de Vaucluse avec les producteurs de melon de Cavaillon. Crédit : Facebook Département de Vaucluse

> « Grâce à l'agriculture et à la viticulture, nous avons de magnifiques paysages qui attirent les touristes du monde entier. »
>
> *Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse*

« Malgré les économies qui nous sont imposées pour compenser le déficit abyssal de l'Etat, nous continuons à aider les paysans comme avant, nos subventions n'ont pas reculé d'un seul euro » explique pour sa part Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Nous sommes pragmatiques : grâce à l'agriculture et à la viticulture, nous avons de magnifiques paysages qui attirent les touristes du monde entier qui viennent en vacances chez nous. Nous avons des produits de qualité qui

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

cumulent nombre de labels, de récompenses. Un tiers des productions Made in Vaucluse sont 'bio', nous sommes n°1 en France pour la cerise et le raisin de table, 2e pour les pommes et les melons, 3e pour la fraise. Nous obtenons régulièrement des médailles au Concours Général pour nos huiles d'olive, nos vins, nos miels, nos nougats, nos confitures comme La Roumanière à Robion. Et là, nous allons demander que la lavande soit reconnue comme patrimoine mondial de l'Unesco. C'est une démarche qui va être longue, mais avec la Drôme et les Alpes-de-Haute-Provence nous y croyons ferme. Cette inscription sera à coup sûr une reconnaissance pour le travail des lavandiculteurs et de cette pépite de Vaucluse qu'est l'or bleu. »



Le département de Vaucluse souhaite que la lavande soit reconnue comme patrimoine mondial de l'Unesco. Crédit : Hocquel A – VPA

De son côté Christian Mounier, vice-président en charge de l'agriculture au Département, insiste sur ce bien de plus en plus rare avec le changement climatique qu'est l'eau. « C'est une des priorités du département de Vaucluse avec dans le nord de la Vallée du Rhône, le projet HPR (Hauts de Provence rhodanienne) et dans le sud-est, le partenariat avec la Société du Canal de Provence. Mais aussi l'accord GeEAUde que nous avons signé avec l'Inrae, les syndicats des eaux et Avignon Université. En plus, l'IA va sans doute nous aider dans les années qui viennent. » Christian Mounier insiste sur l'excellence des 183 produits mis en vitrine dans l'épicerie éphémère reconstituée qui trône sur le stand de Vaucluse. Avec sur les étagères, alcools, sirops, chocolats, berlingots, saucissons, petit épeautre, pâtes de fruit, coulis, soupes, gins, cidres.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

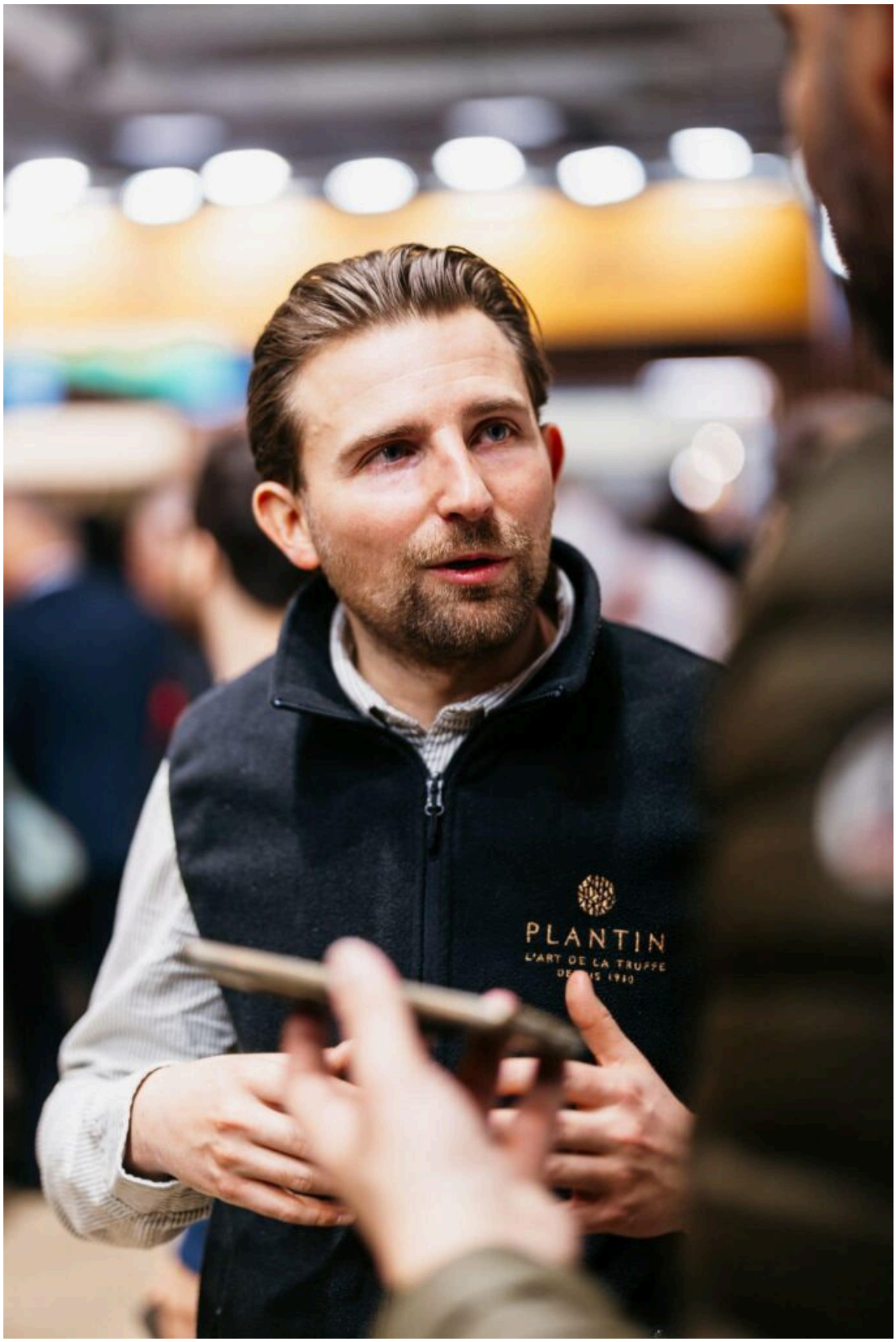
Ecrit par le 31 octobre 2026

Presque 100 ans au service de la truffe

Un peu plus loin Plantin tient salon. Créée en 1930 par Marcel Plantin à Puyméras, cette entreprise est aujourd'hui l'un des leaders européens de la truffe avec une centaine de tonnes produites par an mais aussi les meilleurs cèpes, morilles et girolles. Et Plantin mobilise son expertise pour accompagner des producteurs dans l'installation de truffières. C'est le cas de Bruce Martinez à Pernes-les Fontaines. II a arraché des hectares de lavande pour planter près de 3 500 chênes-truffiers. « Ils m'ont conseillé, formé, apporté un suivi technique, ils ont analysé le sous-sol de mes terres, sélectionné les meilleurs plans, fait un prévisionnel sur 20 ans. A partir de la 6e année, la production moyenne est de 26kg de truffe par hectare. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Crédit : DR/Facebook Département de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« Malgré la crise, le déficit de la France nous, nous misons sur les paysans. »

Renaud Muselier, président de la Région Sud

Enfin, c'est au tour de Renaud Muselier de faire le tour des 1 200m2 des stands de tous les départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur. « Malgré la crise, le déficit de la France nous, nous misons sur les paysans, nous les soutenons à fond avec le plus grand stand de toutes les régions de France, ici à Paris. Pour montrer à tous que nous avons les plus beaux sites, les meilleurs vins, légumes, viandes, huiles d'olive que le monde entier nous envie. D'ailleurs, quand je déambule dans les allées du SIAL, ils me remercient, ils me sourient, c'est rare pour un politique de ne pas se faire engueuler ! Nous sommes à leur service. Nous sommes devons leur faciliter la vie face à la canicule, la concurrence. Le problème de l'eau nous le connaissons depuis les Romains, depuis Le Pont du Gard et son aqueduc jusqu'à Pagnol et sa Manon des Sources, nous avons appris à gérer. Les anciens ont construit le Lac de Serre-Ponçon, Le Lac de Sainte-Croix ils ont canalisé la Durance et le Verdon. Récemment nous sommes allés en Israël pour comprendre comment ils traitent 85% de leurs eaux usées quand en France le chiffre est de seulement 5%. Il y a un souci en Provence quand on voit le nombre de piscines et de gens qui gaspillent des tonnes d'eau en lavant leur voiture devant la maison. »



Renaud Muselier, président de la Région Sud avec les producteurs de la fraise de Carpentras en compagnie de Bénédicte Martin, vice-présidente, en charge de l'Agriculture, de la viticulture, de la

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

ruralité et du terroir (tout à gauche) et le sénateur de Vaucluse Lucien Stanzione (tout à droite). Crédit : DR/Facebook de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

André Bernard mis à l'honneur

Le Président de la Région poursuit : « On se projette jusqu'en 2030 et les Jeux olympiques d'hiver qui vont se dérouler chez nous. Il y aura des retombées pour tous, du Ventoux à Menton. La Région Sud finance près de 27M€ pour l'agriculture en plus des 23M€ européens, mais au-delà des grands évènements mondiaux comme l'arrivée de la Flamme Olympique dans le Vieux Port ou sur le Pont d'Avignon, ajoute Renaud Muselier, nous sommes aussi attentifs aux marmottes, aux bouquetins comme aux brebis qui se font croquer par les loups dans nos montagnes et nous avons aussi voté 4M€ pour remettre en état des cabanes pastorales qui sont devenues des ruines pour qu'elles puissent désormais protéger les bergers. »

Et avant de découper le fameux ruban tricolore pour inaugurer le stand, le Président Muselier a remis une médaille d'honneur au vauclusien André Bernard, président sortant de la Chambre régionale d'agriculture pour 40 ans de bons et loyaux services rendus à la population de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



André Bernard a été distingué par Renaud Muselier, président de la Région Sud. Crédit : DR/Facebook de la Chambre d'agriculture de Vaucluse

Vœux de l'Interconsulaire de Vaucluse :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« Faire de 2025 une année de renouveau »



C'est Chapelle Sainte-Praxède, siège de la Chambre des métiers et de l'artisanat en Vaucluse, que la cérémonie réunissant les 3 chambres consulaires a eu lieu en présence de nombreux d'élus, dont la présidente du Département Dominique Santoni, la vice-présidente de la Région Sud, Bénédicte Martin, le sénateur Lucien Stanzione, le président du Grand Avignon, Joël Guin et la maire d'Avignon Cécile Helle.

C'est Georgia Lambertin, la présidente de la Chambre d'agriculture dont les élections sont en cours jusqu'au 31 janvier, qui a débuté ses vœux interconsulaires réunissant les 3 chambres consulaires (Chambre d'agriculture, CCI et Chambre de métiers) : « Après une année 2024 exigeante, des aléas climatiques, une pression économique qui ont montré la détermination et la force des paysans, 2025 impose innovation et adaptation pour nourrir la population, préserver l'identité des terroirs vauclusiens, accélérer la transition énergétique, renforcer les circuits courts, la traçabilité et valoriser le travail des agriculteurs ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse. Crédit : J. Lecroq CMA

> « Préserver l'identité des terroirs vauclusiens. »
>
> *Georgia Lambertin, présidente de la Chambre d'agriculture de Vaucluse*

A son tour, Gilbert Marcelli, le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie est intervenu : « On a besoin de travailler tous main dans la main, en meute. Le tissu économique du département est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

composé de PME dynamiques, inventives qui sortent des projets, avancent et veulent dégager de la richesse. On va y arriver car au-delà des clivages, nous avons une vision collective, c'est dans l'intérêt de chacun ».



Gilbert Marcelli, président de la Chambre de commerce et d'industrie. Crédit : J. Lecroq CMA

> « Nous avons une vision collective. »
>
> *Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse*

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Enfin Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat qui organisait la cérémonie dans ses locaux est intervenue. « 2024 vient de se terminer, posons un regard lucide mais porteur d'espoir sur ce qui nous attend. Après les incertitudes politiques, économiques et sociétales, des turbulences peuvent peser sur le moral de chacun, plus encore sur celui des entrepreneurs qui se battent au quotidien pour construire et faire vivre leurs projets ».



Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse. Crédit : J. Lecroq CMA

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

> « 2025 sera l'année du centenaire de la Chambre des Métiers, 100 ans d'adaptation au contexte économique et social. »
>
> *Valérie Coissieux, présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Vaucluse*

Elle poursuit : « 2025 sera l'année du centenaire de la Chambre des Métiers, 100 ans d'adaptation au contexte économique et social, 100 ans d'expérience essentiels notamment dans la transmission de notre savoir-faire. La preuve, quand il s'est agi de restaurer Notre-Dame de Paris, trois entreprises artisanales d'exception ont participé à ce chantier d'ampleur : l'Atelier de la Boiserie, la Lustrerie de Régis Mathieu à Gargas et les Orgues de Pascal Quoirin à Saint-Didier. Et je suis allée leur rendre visite sur place, dans leurs ateliers. Former, façonner les compétences de demain c'est faire un pari gagnant sur l'avenir avec les jeunes générations. Avec la reprise d'entreprises qui est un enjeu majeur pour relever le défi du renouveau. »

> « Créons ensemble un climat de stabilité et de confiance. »
>
> *Les trois présidents de l'Interconsulaire de Vaucluse*

Après Gilbert Marcelli qui a présidé le Comité Interconsulaire (celui des 3 chambres du département) pendant 18 mois, c'est Valérie Coissieux qui lui succède. Elle a conclu son intervention : « Tous les trois nous vous disons : femmes et hommes de talent, unissons nos forces pour créer une dynamique positive et une énergie collective. Arrêtons de résumer le Vaucluse à un département pauvre. Insistons plutôt sur ses pépites, ses créateurs, ses entrepreneurs qui ne baissent pas les bras, créent et réussissent à le faire rayonner. Chez nous il y a un ou deux emplois, parfois un apprenti, on n'est pas comme les multinationales du CAC 40 ».

Les trois présidents de l'Interconsulaire ont résumé leur vision dans un communiqué commun : « Notre rôle est clair : répondre aux attentes de nos entrepreneurs avec une résilience exemplaire et refuser de céder à la tentation du pessimisme. Créons ensemble un climat de stabilité et de confiance ».

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Avignon-Centre : « Le Quai des Saveurs » entrera en Gare prochainement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



« C’est un vrai défi, ce chantier, explique Gilbert Marcelli, le Président de la Chambre de Commerce et d’Industrie. Nous avons eu les clés fin août et on a commencé les travaux début septembre en mettant le turbo. »

Une quarantaine d’ouvriers (maçons, plombiers, électriciens, plaquistes, carreleurs) s’affairent. Après

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

avoir posé des carreaux foncés de 120cm de côté sur le sol, c'est au tour de plaques de marbre clair de Carrare, sur les murs de la cuisine, de plusieurs centaines de kilos chacun, qui sont déplacés délicatement, avec des ventouses comme pour changer un pare-brise. « Il faut faire très attention, explique Rachid Ghzal, quand on les pose, ils ont le même numéro de série pour constituer une sorte de frise murale, donc nous devons faire un raccord parfait en phase avec le veinage du marbre ».



Pose du carrelage ©AB/L'Echo du Mardi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Ce chantier a été mené tambour battant par les professionnels du bâtiment, sous la houlette de l'architecte avignonnais Andrea Bortolus avec Citadis comme maître d'ouvrage. « Toutes les entreprises sont de la région et les denrées viendront de producteurs locaux, donc priorité aux circuits courts, les vins auront été sélectionnés par InterRhône » ajoute Gilbert Marcelli.

Ce restaurant d'application de l'Ecole Hôtelière de la CCI d'Avignon sera une vitrine du savoir-faire local. Avec 12 apprentis restaurateurs, 8 salariés, 2 chefs qui ont gagné les World Skills, Saïd & Gaël qui seront chapeautés par deux personnalités, Arnaud Strasser, le propiétaire de « La Mère Germaine » à Châteauneuf-du-Pape et Xavier Mathieu du « Phébus » à Joucas.



Le Président de la CCI de Vaucluse, Gilbert Marcelli entouré desartisans en compagnie de Régis Laurent directeur des affaires juridiques et institutionnelles de la CCI de Vaucluse

« En tout, dans le Quai des Saveurs et sur les 2 terrasses attenantes, face à la Gare et face aux remparts, nous servirons 60 couverts à midi et 60 autres le soir, avec un service ininterrompu entre 6h00 et 22h00

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

ajoute le président de la CCI. Et nous proposerons du snacking et du bistronomique aux 3 millions de voyageurs qui passent par cette gare centre d'Avignon chaque année ».

Un chantier exemplaire d'un million d'euros qui sera livré dans les temps par des entrepreneurs qui ont respecté le calendrier, les conditions de travail de leurs ouvriers, l'environnement et utilisé des matériaux de qualité.

Gare centre : le Quai des Saveurs ouvrira en novembre

Un Bollénois remporte la finale du concours Graines de Boss



Créé en 2004, le concours Graines de Boss a pour objectif d'accompagner les jeunes créateurs d'entreprise en leur apportant un soutien notamment de la part de mentors. Diffusé chaque année dans l'émission Capital sur M6, le concours Graines de Boss attire un nombre croissant d'entrepreneurs, de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

cadres dirigeants et d'investisseurs.
Pour sa première édition dans le département, et la 20e au niveau national, c'est la CCI de Vaucluse (Chambre de commerce et de l'industrie), partenaire de l'opération, qui a accueilli cette version vauclusienne de Graine de Boss dans ses locaux du Cours Jean-Jaurès à Avignon.

Un concours ouvert à tous
Le concours permet de soutenir les projets des entrepreneurs grâce à un véritable réseau de plus de 1000 mentors, d'investisseurs, de chefs d'entreprises,... Il y a cette notion de vouloir porter son projet jusqu'au bout de ses ambitions. C'est cet accompagnement que propose d'apporter Graines de Boss.

Ce concours est ouvert à tous, quel que soit le domaine d'activité. Il y a tout de même certaines modalités pour cette édition :

- Dépôt d'un dossier sur le site entre le 22 janvier et le 31 mars
- Ouvert aux jeunes entrepreneurs de moins de 5 ans
- Ouvert aux porteurs de projets

> « Cette initiative permet de mettre en avant les pépites et les futures pépites de notre territoire. »
>
> *Gilbert Marcelli, président de la CCI Vaucluse*

« Cette initiative permet de mettre en avant les pépites et les futures pépites de notre territoire, explique le président de la CCI Vaucluse Gilbert Marcelli. On est prêts à aller plus loin sur la création d'entreprises, et vous accompagner plus en détail au niveau de ces créations. Il y a l'aspect juridique, il y a l'aspect financier, et puis l'aspect de tutorat qui permet à vos entreprises et à vos petites entreprises de se développer. Et il faut également vous accompagner pour avoir la bonne idée, et pour que la bonne idée soit au mieux utilisée. »

5 candidats et 8 minutes pour convaincre
Pour la finale départementale, 5 candidats étaient présents avec des projets de divers horizons, parmi ces candidats on retrouvait : Christophe Vanneste pour Acqua Innovation, Julien Louis pour Hexagone horlogerie, Fleur Masson avec la biscuiterie le Beau Geste, les Monocyclettes par Angélique Lecomte et le projet Phase 9 porté par Dorian Ghilozzi.
La finale de ce concours se déroulait devant un jury composé de 5 membres : Roselyne Macario membre titulaire de la CCI Vaucluse, Eugène Hermitte également membre titulaire de la CCI, Christèle Collet directrice régionale BNI Hauts de Provence et membre associée, Christophe Bardin directeur commercial chez NRJ et Claire Vanni conseillère à la création d'entreprise.
Les candidats disposaient de huit minutes pour présenter leur projet et les avancées prévues. Après leur

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

discours, une session d'échange avec le jury suivait. À l'issue des présentations, les cinq membres du jury ont délibéré à huis clos pour sélectionner le candidat correspondant le mieux à leurs attentes, afin de l'envoyer en finale au siège du MEDEF à Paris parrainé par le Ministère de l'économie, des finances et de la relance.

Le bollénois Hexagone horlogerie lauréat

Julien Louis, grand gagnant de cette première départementale, représentera son projet à Paris le 25 juin lors de la remise nationale du prix Territoire, aux côtés des autres lauréats. Par ailleurs, ce dernier a notamment été aussi soutenu par le Réseau entreprendre Rhône-Durance en bénéficiant d'un prêt d'honneur de 20 000€ en 2022.

Sa société Hexagone horlogerie implantée sur Bollène propose une collection de montres de luxe françaises, dont la collection Ovalie qui a été présentée durant le concours.

Un suivi des autres candidats sera également assuré dans le but de soutenir les initiatives novatrices et les projets avec du potentiel.

Sarah Ripert & L.G.